

# UVSQ

université PARIS-SA

## DES AUTRES SPÉCIALITÉS (HORS MG)

Les 44 spécialités de Diplômes d'Etudes Spécialisées sont réparties en 3 disciplines (Biologie, Médicale et Chirurgicale). Les étudiants de Médecine Générale sont encadrés par le département de Médecine Générale.

Pour toutes les autres spécialités, les étudiants ont un suivi administratif avec leur Université d'inscription et un suivi pédagogique avec la coordination de leur spécialité (voir tableau).

L'UVSQ coordonne 4 spécialités :

- \* Hématologie (Pr Philippe ROUSSELOT)
- \* Chirurgie orthopédique et traumatologie (Pr Thomas BAUER)
- \* Dermatologie (Pr Tu Anh DUONG)
- \* Médecine d'Urgence (Pr Sébastien BEAUNE)

## Inscriptions

L'inscription est obligatoire dès lors que vous réalisez un stage, une FST ou Option, une validation de phase, une soutenance de thèse ou une validation de DES. Elle est à faire pour l'année universitaire qui début le 01/11/N et se termine le 31/10/N+1.

Pour s'inscrire, il faut vous rapprocher de votre gestionnaire afin d'obtenir le lien d'inscription en précisant votre **Nom, Prénom, numéro étudiant, spécialité, FST/option** : 3ecyclemedspe.ssv@uvsq.fr

Pour les néo-internes hors MG, les inscriptions sont à faire :

- dans la même Université que leur externat s'il a été réalisé en Ile de France et qu'ils restent en Ile de France (quelle que soit le lieu de la coordination).
- dans l'Université qui coordonne la spécialité s'ils arrivent en Ile de France après un externat en Province.

---

## Démarches administratives

*(les documents peuvent être demandés au format Word à votre gestionnaire de scolarité)*

Toutes les démarches administratives suivantes sont à réaliser avec votre gestionnaire de l'UVSQ. **Un délai d'1 semaine** est à prendre en compte **pour toute signature de document**, merci d'anticiper vos demandes autant que possible. Aucune signature n'est faite durant les fermetures de l'UFR.

---

## Evaluation de stage :

Chaque stage doit être validé par le responsable de terrain de stage. Pour cela, il faut retourner par mail à la fin de chaque semestre le document signé "Fiche d'évaluation de stage" à votre gestionnaire.

Dans la mesure du possible, les stages sont à évaluer sur l'UNESS Formation 3e Cycle.

---

## InterCHU :

Les demandes sont à faire avant le 30 novembre pour les semestres d'été et avant le 31 mai pour les semestres d'hiver via la plateforme Adullact.

Le dossier doit donc être complété et signé par l'ensemble des signataires avant le dépôt. Il doit être envoyé avec tous les accords à votre gestionnaire pour validation finale par la Doyenne avec l'ensemble des évaluations de stage.

## Relevé d'internat :

---

Le relevé de stage (de cursus / d'internat) recense l'ensemble des stages de votre parcours (validés ou non, FST et Option comprises). Il est à pré-remplir et à envoyer à votre gestionnaire avec l'ensemble de vos évaluations. Il peut être demandé pour les demandes d'interCHU, les licences de remplacement, les validations de phase et validation de DES.

## Licence de remplacement :

---

Elles permettent d'exercer la médecine en remplacement ou comme adjoint d'un médecin. Il faut pour cela être inscrit sur le tableau de l'Ordre des Médecins des Docteurs Juniors. Le nombre de semestre validé dépend de la spécialité (voir arrêté). Pour faire la demande, vous aurez besoin d'un **relevé d'internat** et d'une **situation universitaire** à faire signer auprès de votre gestionnaire de scolarité.

## Validation de DES :

---

Les modalités de validations du Diplôme d'Etudes Spécialisées sont gérées par les coordinations de chaque spécialité. Pour la plupart, un relevé d'internat à jour avec l'ensemble des stages validés est demandé.

Aucun DES ne peut être validé moins de 2 mois avant la fin du dernier semestre de DJ (Docteur Junior). Une fois le PV de validation transmis par la coordination, celui-ci est à transmettre à votre gestionnaire pour établir l'attestation de réussite et demander l'édition du diplôme.